



SYNTHESE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DANS LE CADRE DU DOSSIER DE CREATION DE LA ZAC DES COSTILS

I. Contexte et objet de la participation

Le dossier objet de la présente procédure concerne la création/réalisation de la ZAC des Costils, qui s'étend sur les communes des Pieux et de Benoistville, et couvre une superficie totale d'environ 41 hectares. Ce projet d'aménagement vise à étendre la zone d'activité déjà existante pour accueillir des activités économiques, d'artisanat, tertiaire et d'industrie, et ainsi créer des emplois locaux pour renforcer l'attractivité de la commune.

II. Déroulement de la procédure

Période de consultation : du 31/12/2025 au 29/01/2026

Durée : 30 jours consécutifs

Modalités : Registre dématérialisé, courrier électronique, courrier postal, consultation papier

III. Synthèse chiffrée des contributions

- Nombre total de contributions reçues : 0 (aucune observation du public)
- Nombre de contributions via registre électronique : 0 (aucune observation du public)
- Nombre de contributions par courrier électronique : 0 (aucune observation du public)
- Nombre de contributions par courrier postal : 0 (aucune observation du public)
- Nombre de consultations du dossier : 750

IV. Synthèse des observations et propositions

Aucune observation du public n'a été reçue via les canaux de participation mis à disposition au cours de la période de 30 jours. Le nombre important de consultations du site web (750 visiteurs) démontre néanmoins une accessibilité effective du dossier et l'existence d'une consultation réelle du public.

VI. Conclusion

Le bilan de la participation du public met en évidence :

1. Une absence totale de contestation du projet par le public ;
2. Un effectif engagement du public à consulter le dossier (750 visiteurs), malgré l'absence de contribution formelle.